



# Résidence PARVIS DES FACULTÉS

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Montpellier

La résidence dispose de 150 studios simples meublés de 19 à 25 m<sup>2</sup> et 30 T2 meublés de 27 m<sup>2</sup> à 32 m<sup>2</sup> équipés pour la colocation.



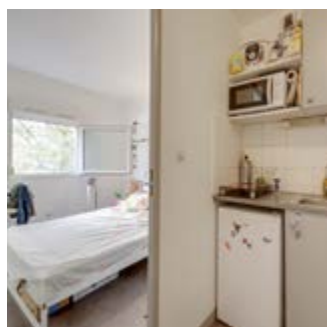
[www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)

## LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

**Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant** : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

**Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.**

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !



Quartier Richter  
53 place Thermidor  
34000 Montpellier

Contact résidence  
**04 67 15 47 47**

Contact national  
**01 88 33 81 22**

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLASSE



LA SÉRÉNITÉ

150 studios simples  
meublés de 19 à 25 m<sup>2</sup>  
30 T2 meublés de 27 m<sup>2</sup>  
à 32 m<sup>2</sup> équipés  
pour la colocation.

Loyer/mois à partir de

**562** € CC\*

(dont 30,11€ de charges locatives)

\*Charges comprises. Logement 105 de 19,29 m<sup>2</sup>  
(TEOM incluse au 01/12/19 et hors électricité)

- Consommations énergétiques indicatives catégorie C.
- Gaz à effet de serre catégorie B.

Dépôt de garantie à partir de 523,74 €

Frais de dossier à partir de 170 €

Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes partenaires

Établissements d'enseignement liés  
par une convention de partenariat.



Particulièrement adaptée aux étudiants,  
la résidence est également accessible  
aux stagiaires et jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent  
la possibilité de percevoir l'**Aide au Logement  
Social** (ALS) qui est déduite chaque mois du  
loyer.

**Pour faire une demande de logement :**

- Rendez-vous sur [www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



## LES AVANTAGES LOGIFAC

Choisissez votre date  
de début de location\*\*

Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin

## Nos services disponibles



Badge Vigik /  
digicode



Intendant  
surveillant



Laverie\*\*



Aspirateur



Foyer avec  
télévision et  
baby-foot



Local à vélos



WIFI  
(Accès  
Internet Haut  
Débit)\*\*



Meublé



Parking\*



Kit vaisselle

## PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche, toilette.
- La pièce principale équipée : lit, chaises, bureau, penderie.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques électriques, réfrigérateur, placards, kit vaisselle, micro-ondes.



Photo de l'intérieur des logements

## PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS\* :

**Un(e) intendant(e)** est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau d'accueil.

**Toute l'année, 7 jours / 7**, un veilleur de nuit assure la sécurité et la sérénité des étudiants (nuits et fins de semaine).

**Divers équipements** sont mis à la disposition des occupants : ascenseur, fer et table à repasser, service à raclette et à fondue, local à vélos, salle de détente avec une télévision et baby-foot, Wifi gratuit (fibre optique), salle de travail, laverie\*\*, parking\*\*, aspirateur en libre service.

### Les provisions sur charges incluent :

- La mise à disposition du mobilier.
- La consommation d'eau du studio.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- L'entretien des parties communes.
- Le wifi et connexion fibre.

### Le résident prend directement en charge :

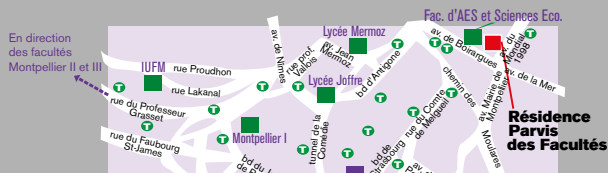
- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité)
- L'assurance locative (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26/08/87.
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.

\* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

\*\* Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.

### Idéalement implantée sur le Campus

**Richter**. La Résidence est également proche de tous commerces (boulangerie, pharmacie, restaurant universitaire...). Les transports en commun proposent un accès direct et rapide au centre-ville et à la gare de Montpellier (8 minutes en Tram). L'arrêt de tramway Port Marianne se situe devant la résidence. Le restaurant universitaire est à 5 minutes et l'accès à l'autoroute à 10 minutes.



# SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement pendant que celui que vous préférez est disponible, et annulez\* votre bail en cas de besoin.

## EXCLUSIVITÉ LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 30 juin, vous choisissez votre date de début de contrat jusqu'au 24 août maximum et vous pouvez vous désister\*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Remplissez et téléchargez vos pièces justificatives en ligne.
- 3 Un(e) intendant(e) vous recontactera pour programmer une visite.



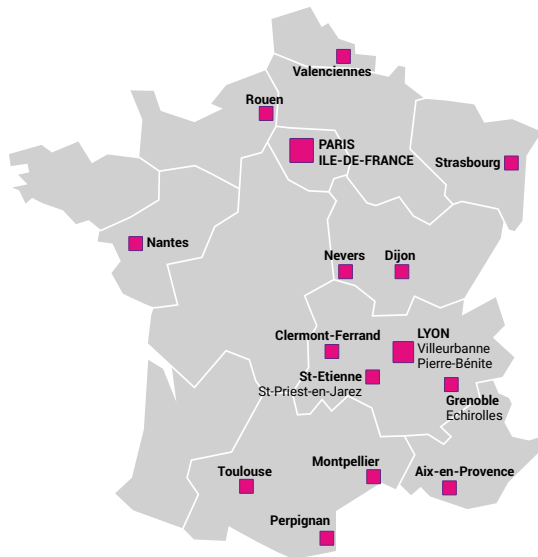
\* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2020, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 18 juillet 2020 et commencera à la date que vous aurez choisi, au maximum le 24 août 2020. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



## LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE  
CLERMONT-FERRAND  
DIJON  
GRENOBLE / ÉCHIROLLES  
LYON / VILLEURBANNE  
PIERRE-BÉNITE  
MONTPELLIER  
NANTES  
NEVERS  
PERPIGNAN  
ROUEN  
ST-ÉTIENNE  
ST-PRIEST-EN-JAREZ  
STRASBOURG  
TOULOUSE  
VALENCIENNES  
*Paris Île-de-France :*  
ALFORTVILLE  
AUBERVILLIERS  
CARRIÈRES-S/SEINE  
CHOISY-LE-ROI  
HERBLAY  
LA COURNEUVE  
LA ROCHETTE  
LIEUSAIN  
MELUN  
ORLY  
PALAISEAU  
PIERREFITTE-S/SEINE  
VILLEJUIF  
VILLENUEVE-ST-GEORGES  
VILLIERS-S/MARNE

+ DE 50 RÉSIDENCES  
DANS 34 VILLES ÉTUDIANTES  
7 000 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

12096\_01/2020-  
-LOGIFAC by SMERRA est une marque utilisée par les structures OSE, OHLE, SHLE, CFRC, ONLE et AREAS qui demeurent exclusivement responsables de la nature et des engagements contractuels qu'elle concluent avec les locataires. -LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE. Association étudiante à but non lucratif (Paris n°071344) /  
-SMERRA est une marque déposée de la société SMERRA, 1 Bd Vivier Merle 69003 Lyon /  
OSE est engagée à ne recevoir aucun fonds, effets ou valeurs pour le compte d'un tiers. Assurance RCP Swiss Life, contrat N° 564205056.